

DEVILLE
EN VILLE

Un recensement
de la population
est prévu début 2021

MARTIGNAS-SUR-JALLE Une campagne de recensement de la population se déroulera du 21 janvier au 20 février inclus. Afin de participer à la collecte des données statistiques pour l'Insee, la Ville va recruter 14 agents recenseurs pour couvrir la période donnée. Quelque 25 candidatures ont été recueillies, les entretiens débiteront en décembre pour arrêter la liste. La nomination des 14 personnes retenues sera notifiée par arrêté du maire. Pour elles, le temps de travail sera fixé de la manière suivante : deux demi-journées de formation les 7 et 14 janvier, une journée de tournée de reconnaissance entre le 7 et le 14 janvier et participation à l'enquête de recensement de la population entre le 21 janvier et le 20 février. Toutefois, compte tenu du contexte sanitaire actuel, la Ville attend une décision officielle des services de l'état de maintien ou non de cette campagne de recensement. L'arbitrage sera rendu aux alentours du 10 décembre. Rappelons que Martignas-sur-Jalle comptait 7 511 habitants au 1^{er} janvier 2020, lors de la précédente opération de comptage.

Distribution gratuite
de composteurs

MARTIGNAS-SUR-JALLE En partenariat avec Bordeaux Métropole, la municipalité organise une distribution gratuite de composteurs (dans le respect des gestes barrières) vendredi 27 novembre, de 15 heures à 18 h 30, à la Maison des gestes du développement durable, sur le site Colette-Besson, route de Magudas. L'inscription est obligatoire auprès de l'accueil de la mairie au 05 57 97 00 50 ou via un formulaire disponible sur le site : www.ville-martignas.fr

Conseil municipal

SAINT-JEAN-PYLLAC La prochaine séance du conseil municipal aura lieu mardi 24 novembre, à 19 heures, à la salle Simone-Villeneuve, 30, avenue du Las. Elle sera ouverte au public mais la jauge est limitée à 10 personnes.

MÉRIGNAC

Fondée en 2019 par Fabien Fernandez, un ancien fonctionnaire d'État, Askleplan est née d'une volonté d'aider les entreprises à gagner en légèreté et de les accompagner dans leur (ré)organisation dans la mise en œuvre des exigences du règlement général sur la protection des données (RGPD). « Nous sommes l'outil pour tous avec notre approche constructive et positive, ouverte aux grands groupes mais accessible aussi aux petites entreprises, explique Fabien Fernandez, j'ai voulu accompagner les réformes et mettre au service des autres mes connaissances, et la meilleure offre, c'est le RGPD. Pouvoir expliquer comment cela fonctionne

MARTIGNAS-SUR-JALLE

Le déménagement de la bibliothèque fait débat

CONSEIL MUNICIPAL L'opposition reproche au maire de mener le projet de transfert de la bibliothèque sans concertation. Jérôme Pescina répond point par point aux critiques

Oliver Delhoumeau
odelhoumeau@sudouest.fr

À u terme d'un ordre du jour rondement mené, Jean-Luc Bardon a lancé, jeudi soir, le débat sur le transfert à venir de la bibliothèque Lucie-Aubrac vers de nouveaux locaux, en l'occurrence, l'Ispace des Chênes.

L'élu de l'opposition a reproché la conduite de ce projet sans mise en place d'une consultation publique pour en évaluer les impacts. « Cela donne l'impression d'un dossier traité en petit comité, de manière finalement assez opaque. Nous sommes bien loin de la participation promise dans le programme de la majorité », a-t-il rétorqué.

« Ce déménagement n'a pas vocation à être présenté en conseil municipal. En revanche, il a été soumis aux instances représentatives du personnel », a rectifié le maire Jérôme Pescina. Et d'expliquer : « Cette mesure fait partie de notre projet de mandature. Elle vise à créer une médiathèque réunissant l'offre de la bibliothèque actuelle, une offre de médias numériques et des espaces de travail, notamment pour les étudiants. »

Près des écoles et du collège
Partant du principe qu'une extension était impossible dans le bâtiment actuel, « il fallait trouver un autre lieu ».

Selon lui, la nouvelle implantation à proximité de multiples équipements culturels et sportifs, de la salle Gérard-Philippe, des écoles, du collège et du RAM, se justifie. « C'est un lieu accessible par les pistes cyclables, plus sécurisé sur ses abords et moins bruyant que l'axe passant du centre-ville le long du



La séance s'est tenue une fois encore dans la salle Gérard-Philippe. PHOTO O.D.

quel est implantée la bibliothèque Lucie-Aubrac. »

« Quelle solution prévoyez-vous pour l'école de musique Léo-Ferré qui comptait utiliser l'Espace des Chênes comme petite salle de concert ? », a objecté Jean-Luc Bardon.

« Elle pourra utiliser la salle Gérard-Philippe pour les certains cours animations spécifiques et auditions. » Et les associations ? « L'utilisation de l'Espace des Chênes par les associations était relativement faible et se cantonnait à des assemblées générales qui peuvent se tenir dans d'autres locaux », a répondu l'élu, citant le centre de loisirs (ex-Alema) acquis par la précédente majorité. Jean-Luc Bardon a relevé l'état du chemin d'accès de l'Espace des Chênes, « mal éclairé et boueux par temps de pluie ». « Il sera repris en début d'année pour être aménagé », a assuré le maire.

Enfin, Jean-Luc Bardon a fait part de sa « stupefaction » d'apprendre que la bibliothèque allait changer de nom. « Lucie Aubrac, une des grandes figures féminines de la Résistance était aussi enseignante et unanimement respectée. Pourquoi vouloir revenir sur cette dénomination. L'école de musique Léo-Ferré s'est bien déplacée sans changer de lieu. »

Changement de dénomination
Jérôme Pescina a confirmé le lancement d'une consultation auprès des abonnés de la bibliothèque pour trouver une nouvelle appellation. « C'est une nouvelle vie pour ce service, donc une nouvelle page à écrire » a-t-il justifié.

Le maire a rappelé la réalisation en régie des travaux d'aménagement de l'Espace des Chênes. Et d'après les premiers retours re-



Fabien Fernandez (au centre) et deux membres de son équipe.

PHOTO FABIEN FERNANDEZ

et apporter des réponses. Cette année, on a réalisé une web série (36 épisodes) pédagogique et ac-

cessible à tous afin de démocratiser la réglementation prévue par le RGPD. Depuis le 8 septembre,

chaque semaine durant un an, le grand public et les entrepreneurs sont sensibilisés via de courtes vidéos sur l'ensemble du texte européen et des spécificités françaises. Pour nombre de nos clients, prospects et contacts, le règlement est abstrait et obscur. Or nous considérons que vulgariser un texte de loi au grand public fait partie de notre mission pour faciliter nos échanges et renforcer le lien de proximité que nous établissons en tant que partenaire. »

10 000 vues en trois mois
La web série est préparée par Léo Bergougnoux, responsable de développement économique. « Nous passons un épisode cha-

que mardi à 11 heures sur LinkedIn et nous avons un très bon taux de suivi avec 10 000 vues en trois mois et plus de 900 abonnés », complète le jeune homme. Askleplan met son expertise au service de la simplification des procédures afin de garantir une minimisation des opérations de traitement des données. « Je voulais retrouver les valeurs qui sont les miennes, être au service des entreprises pour les aider à se concentrer sur leur corps de métier », précise Fabien Fernandez.

Michèle Ganet

Contact : 09 80 80 18 13 ou contact@askleplan.fr
Site : www.askleplan.fr